



Doc. 12955  
26 juin 2012

## La crise de la démocratie et le rôle de l'Etat dans l'Europe d'aujourd'hui

### Amendement<sup>1</sup> n° 10

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 16, ajouter la phrase suivante:

"Le cas échéant, la lourdeur des formalités administratives devra être réduite ou supprimée de façon à faciliter et stimuler le développement durable."

---

1. 2012 - Troisième partie de session

